

# Après le oui à AVS21, le 2<sup>e</sup> pilier au centre des préoccupations

Les femmes prendront leur **retraite** à 65 ans. Si les Fribourgeois se sont majoritairement opposés à cette réforme de l'AVS, les Suisses l'ont acceptée.

DOMINIQUE MEYLAN

**AVS21.** Les Fribourgeois se sont prononcés contre la réforme de l'AVS (non à 60,54%) et contre le financement additionnel par la TVA (non à 51,75%) dimanche. Mais le résultat suisse est différent avec un petit oui sorti des urnes (50,6% et 55,1%). Les femmes prendront donc leur retraite à 65 ans comme les hommes. Ce projet doit permettre d'équilibrer les finances de l'AVS pendant les dix prochaines années.

Les gagnants au niveau national ont perdu à Fribourg. Alors que seules 31 000 voix ont fait la différence, Marie-France Roth Pasquier se refuse à tout triomphalisme. «C'est un signal assez fort pour les prochaines réformes. Mais ce résultat montre aussi que la majorité des Suisses est attachée à ce premier pilier et a pris ses responsabilités», se félicite la conseillère nationale du Centre.

Sa collègue socialiste Ursula Schneider Schüttel déplore, elle, l'issue générale tout en se réjouissant du résultat fribourgeois: «Cela veut quand même dire que la population était très sceptique et critique concernant cette réforme pour laquelle les femmes vont payer. Nous avons lutté contre cela



Les femmes devront attendre 65 ans pour profiter de leur retraite. PHOTO PRÉTEXTE - A. VULLIOUD

dans le canton et nous avons gagné.»

Dans le Sud fribourgeois, tous les districts se sont opposés à l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes. Une seule commune, Bellegarde, a dit oui à plus de 58%. Le non au financement additionnel par la TVA est moins fort. Plusieurs communes affichent un résultat dans le vert. Avec une par-

ticipation supérieure à 53%, les Fribourgeois se sont mobilisés pour cette votation.

Selon la conseillère nationale du Centre, Christine Bulliard-Marbach, c'est l'argument femme qui a fait la différence dans le canton. «D'ailleurs, le non est beaucoup moins marqué sur le relèvement de la TVA. Durant la campagne, les opposants ont joué avec l'image de la femme victime. On n'a pas assez parlé des avantages de cette réforme.»

## Une forte mobilisation

Membre de la grève féministe, Marie Spang est heureuse du refus fribourgeois: «Pour moi, c'est une réponse à notre forte mobilisation.» Quant au résultat serré au niveau suisse, il est source de

motivation. «Cela nous donne quand même de la force. Nous avons envie de relancer une grande mobilisation pour la grève féministe en 2023.» Une première manifestation a eu lieu hier à Berne.

Pour les partis de droite aussi, ce vote n'est qu'une étape. «On a toujours dit que ce projet était un premier pas pour garantir les rentes et le financement de l'AVS. Cela veut dire qu'il y aura d'autres réformes, analyse la députée PLR Nadine Gobet. Avec l'évolution de la société, les nouveaux modes de travail, l'ubérisation ou la multiplication du temps partiel, aussi chez les hommes, nous allons devoir régulièrement adapter le système.»

De manière générale, ce oui extrêmement timide est consi-

déré comme un signal. «Nous devons prendre cela au sérieux. La prochaine réforme sera celle du 2<sup>e</sup> pilier. C'est elle qui précède le plus les femmes», relève Marie-France Roth Pasquier. «Les électeurs ont donné un mandat aux politiciens. Ils ne sont pas d'accord avec cette inégalité entre hommes et femmes qui persiste en 2022», interprète Christine Bulliard-Marbach. Pour Nadine Gobet, la réforme du 2<sup>e</sup> pilier devra impérativement prendre en considération le travail à temps partiel et le salaire de référence minimum, deux problématiques qui touchent essentiellement les femmes.

## Ne pas temporiser

«J'ai peur que la réforme du 2<sup>e</sup> pilier soit un peu mise sur

la touche, peut-être pour oublier les signaux que nous entendons aujourd'hui. Si ce résultat n'est pas pris au sérieux, il y aura référendum et cela ne passera pas. Tout le monde aura perdu», avertit Ursula Schneider Schüttel.

Les jeunes PLR ont lancé une initiative pour augmenter encore l'âge de référence de la retraite. Mais les perspectives semblent plutôt mauvaises sur ce point. «Si on allait plus loin que 65 ans, par exemple à 67 ans, je pense que la Suisse ne serait vraiment pas prête», analyse Christine Bulliard-Marbach. ■

Résultats de toutes les communes du Sud fribourgeois en page 8

«Avec l'évolution de la société, les nouveaux modes de travail, l'ubérisation ou la multiplication du temps partiel, aussi chez les hommes, nous allons devoir régulièrement adapter le système.» **NADINE GOBET**

